



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

obésité

Question écrite n° 120252

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la question du surpoids et de l'obésité en France. La Haute autorité de santé a publié le 6 octobre dernier ses recommandations de bonne pratique dédiée à la prévention de l'obésité, ce sont des outils d'aide au dépistage et à l'accompagnement destinés aux médecins et aux patients, l'objectif étant d'améliorer la qualité de la prise en charge de ces maladies. En France, 15 % des adultes et 3,5 % des enfants présentent une obésité, 32 % des adultes et 14,5 % des enfants sont en surpoids. Les conséquences qui en découlent sont l'augmentation du diabète, les risques cardio-vasculaires, la stigmatisation et, bien sûr, les retentissements psychologiques. Aussi, améliorer la prise en charge médicale de ces maladies est cruciale dans nos sociétés. La HAS préconise de changer durablement les habitudes quotidiennes : augmenter l'activité physique quotidienne, trouver un équilibre alimentaire et le suivre, plutôt que de faire des régimes astreignants et fatigants pour l'organisme, et enfin être suivi psychologiquement. La préconisation première est de bannir la prise de médicaments. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les dispositions qu'il entend prendre pour relayer auprès de nos compatriotes ces bonnes mesures afin de combattre et d'éradiquer l'obésité croissante.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120252

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 11022

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)